

Communiqué de presse

Mercredi 11 novembre 2009

Partenariat de formation BCN - CPLN

Dans un contexte économique difficile, la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) et le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) ont mis en place un partenariat de formation qui a permis d'offrir un premier emploi à deux jeunes diplômés de la filière informaticien de gestion ES du CPLN.

Origine du partenariat :

C'est à l'occasion des portes ouvertes 2009 du CPLN que l'idée du partenariat de formation a pris forme. Des représentants de la BCN ont fait part aux responsables du CPLN de leur souci d'établir une collaboration entreprise-école afin d'améliorer leurs sites internet/intranet actuels. Le CPLN a accueilli avec joie cette idée qui permet à des étudiants de se plonger dans un chantier réel et vivant en entreprise.

Objectifs du partenariat pour la BCN :

- Améliorer et développer les sites internet/intranet de la banque
- offrir l'opportunité à des étudiants d'accumuler du « Know-How »
- intégrer la sensibilité de la jeunesse dans le cadre d'un projet informatique
- Offrir un premier emploi à des jeunes diplômés

Objectifs du partenariat pour le CPLN :

- développer le partenariat entre l'économie et la formation professionnelle.
- permettre à deux jeunes étudiants de trouver un premier emploi dans le cadre de cette collaboration
- fournir au CPLN un champ professionnel réel pour les travaux de ses étudiants



Objectifs du partenariat pour les diplômés :

- transposer dans la pratique les théories acquises durant les études
- mise en place des solutions techniques en respectant une méthodologie
- Ecriture des solutions informatiques en respectant les règles de bonne pratique : nommage, documentation, ...
- Mettre les sites en production dans le courant de l'année 2010

Conclusion

Ce partenariat démontre que les partenariats entre l'entreprise et l'école sont réalistes et extrêmement porteurs. Le projet n'est pas encore à son terme mais nous pouvons déjà indiquer que l'opération s'inscrit dans une logique clairement « Win-Win ».

Le chef du DECS, la BCN et le CPLN souhaitent que ce partenariat ouvre la voie à des interactions toujours plus grandes entre les entreprises et la formation professionnelle.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez de plus amples informations.

Meilleures salutations.

Contact CPLN :

Jérôme Amez-Droz
Secrétaire général
Tél. +41 32 717 4000
jerome.amez-droz@cpln.ch

Contact BCN :

Giorgio Ardia
Secrétaire général
Tél. +41 32 723 62 20
giorgio.ardia@bcn.ch

